



La réforme de l'État

Outil de lutte contre la crise ?

Tout montre que la France ne pourra surmonter la crise économique qu'en réformant son État :

- ▶ structures de l'action publique simplifiées,
- ▶ nouveaux outils d'une action publique modernisée,
- ▶ philosophie de la gestion publique plus ouverte,
- ▶ redéploiement de l'action publique sur le territoire.

A cette tâche, tous les segments de l'appareil public sont conviés.

Une réforme qui puisse à la fois redresser les comptes et relancer la compétitivité est-elle possible ?

TABLE RONDE

MERCREDI 31 Octobre 2012
de 18H à 21H

27, Rue Saint Guillaume Paris 7
Amphithéâtre Leroy Beaulieu

Renseignements :
Christine Briatte – Tél : 01 45 49 76 32

Inscription gratuite :
christine.briatte@sciences-po.fr

(dans la limite des places disponibles)

Avec

Augustin de Romanet

DG de la Caisse des dépôts de 2007 à 2012 ; auteur de « *Non aux trente douloureuses L'État n'a pas de temps à perdre* ».

Francis Massé

Expert du management public, membre fondateur du Cercle de la réforme de l'État, de l'Association pour l'Optimisation du contrat social, Vice Président d'Europe Créative ; auteur de « *Refonder le politique* ».

René Ricol

Commissaire général à l'investissement jusqu'en 2012

Philippe Aghion

Économiste, membre du CAE, Chargé de recherche au CNRS, Professeur à Harvard University, co-auteur de « *Repenser l'État* ».

Introduction

Jean-Bernard Auby

Professeur de droit public à Sciences Po Paris, Directeur de la Chaire "Mutations de l'Action Publique et du Droit Public".

Isabelle Martin Bouisset

Agent éditorial, organisatrice de la Table ronde

Conclusion

Nadia Marik

Directrice Adjointe de Sciences Po Paris